



Association COLLEMBOLE

1 rue de la république

26400 CREST

Tel : 07.83.07.14.36

Mail : flore.bazin@collembole.org

A l'attention de Monsieur BENOIT
Président de la CCCPS

Crest, le 19 septembre 2022

Objet : demande de subvention pour soutenir la valorisation des déchets alimentaires

Monsieur le Président,

Nous nous sommes rencontrés lors de la journée des déchets à Crest, sur le stand de Collembole. Cette association créée en avril 2022, vise à transformer les déchets alimentaires du territoire en compost. Ce compost, destiné à l'usage des agriculteurs locaux, participe à amender les sols de la vallée et par là à soutenir l'agriculture locale.

Ce projets'inscrit dans le cadre d'une évolution réglementaire de plus en plus regardante. Pour les particuliers, ce sont les collectivités compétentes qui devront proposer des solutions de tri à la source à compter du 1^{er} janvier 2024 (loi AGEC). Pour les professionnels: les gros producteurs sont déjà tenus légalement de valoriser leurs déchets alimentaires et l'ensemble des acteurs le seront à compter de 2024.

Sur le territoire de la CCCPS, nous avons réalisé une expérimentation auprès des particuliers : le « test du tri-tout » qui révèle un très fort intérêt des citoyens pour le compostage. Nous avons également démarché 32 établissements dont les 2/3 assurent être intéressés pour valoriser leurs déchets alimentaires et prêts à faire le tri.

La volonté des particuliers comme professionnels est cependant freinée par différents facteurs : logistiques (matériel, espace dédié...); financiers (pour les professionnels), méconnaissance sur le sujet (appréhension des odeurs et des insectes, méconnaissance de la réglementation). **Malgré la conscience des enjeux environnementaux, nombreux sont les administrés qui n'arrivent donc toujours pas à passer à l'acte.**

En proposant un service de collecte et de valorisation des biodéchets, Collembole vise de détourner des OMr 30 tonnes par an en 2023 et 100 tonnes en 2025. **Afin d'atteindre cet objectif, nous sollicitons la CCCPS pour une aide ponctuelle de 7.800€.** Ce soutien politique et financier permettra d'engager plus de moyens pour sensibiliser les producteurs de déchets alimentaires du territoire et d'accompagner le changement vers une transition écologique – en matière des gestions des déchets.

A titre d'information, Collembole participe également à l'effort collectif :

- ❖ une recherche de financements extérieurs pour les investissements: LEADER, ADEME, fondation AG2R, prêt à taux zéro d'Initiative ;
- ❖ Flore Bazin, fondatrice de Collembole, finance 10 000€ en apport associatif pour les premières dépenses de l'association.
- ❖ Flore Bazin et Johan Charvet sont à temps plein bénévoles pour l'association (ce qui n'enlève pas le besoin d'embaucher courant 2023)

Nous visons une certaine forme d'autonomie financière à horizon fin 2024, et avons un fort besoin de soutien financier pour les débuts.

Dans le cadre de cette aide, **Collembole s'engage à collecter et valoriser en compost 30 tonnes de déchets alimentaires sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois Pays de Saillans d'ici à fin 2023 et communiquer** sur le soutien apporté.

L'initiative de Collembole a un caractère innovant:

- 1^{er} collecteur à vélo en France à faire des tournées de 5 bacs de 120 L au moyen triporteur avec assistance électrique + remorque motorisée pour 500kg de charge en bac de 120L,
- proposition de composteur collectif transportable: le pré-composteur,
- proposition de collecte en milieu semi-rural et rural.

Plus largement, il nous semble que le projet de Collembole participe au rayonnement global du territoire en matière de transition, d'innovation et d'économie circulaire tout en allégeant les OMr, créant de l'emploi et soutenant l'agriculture locale.

A titre d'information, les quantités détournées par Collembole font économiser à la CCCPS autant de frais de collecte et traitement des OMr (30t x 250€/t = 7.500€). A savoir que le prix de traitement des OMr va augmenter inéluctablement en raison de l'augmentation de la TGAP de 63% jusqu'à 2025, ce qui amène le coût de traitement des OMr de 30 tonnes à 7.850€ en 2023 et 8.250€ en 2025.

Vous êtes le bienvenu pour une visite de la plateforme pédagogique située aux jardins familiaux de Crest, opérationnelle à compter du 10 octobre, date de début de notre première collecte.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre demande,

Avec nos plus sincères salutations,

Flore BAZIN
Fondatrice et administratrice
Association COLLEMBOLE
1 rue de la République 26400 CREST
www.collembole.org | +33 7 83 07 14 36
SIRET 912 651 601 00011 APE 94.09Z

Marie AURY
Co-présidente
Marie AURY
